

Fondation vivaMente - Rapport d'activité 2025

En 2025, la Fondation vivaMente a bouclé le budget nécessaire à la mise en place de la **formation approfondie de niveau II**.

La formation a débuté le 02 septembre 2025 avec 4 jours de cours intensifs en présentiel assurés par l'équipe américaine de RBH sur place à Genève.

Les supervisions à distance (travail en petits groupes) ont débuté juste après la phase en présentiel, sont en cours et termineront le 31 mars 2026.

Description exhaustive de la formation de niveau 2 : la Fondation vivaMente, en partenariat avec Rethinking Behavioral Health (RBH) de Houston (Texas), propose une formation intensive pour les clinicien.ne.s (psychologues et psychiatres psychothérapeutes) souhaitant traiter les adultes, les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans atteints de trouble obsessionnel compulsif (TOC). Il s'agit d'une formation en thérapie cognitivo-comportementale axée sur l'exposition et la prévention de la réponse (TCC/EPR). La TCC/EPR est une intervention psychologique dont l'efficacité pour le TOC a désormais fait ses preuves après 40 ans de recherches rigoureuses. Néanmoins, pour que son impact soit optimal elle doit être administrée de façon non seulement intensive, mais aussi cohérente et structurée. Le Dr Eric Storch, spécialiste international du TOC de l'enfant, du jeune et de l'adulte, se joint à la Fondation vivaMente pour diriger ce séminaire dont le but est de diffuser davantage ce type d'intervention – sous son angle le plus efficace – auprès des professionnel.le.s suisses de la santé mentale.

Cette formation de quatre jours, qui sera suivie par six mois de soutien continu sous forme de consultations régulières à distance avec un spécialiste en TCC/EPR, permettra aux participants d'acquérir les outils pour mettre en œuvre cette stratégie thérapeutique de façon précise, conséquente et organisée.

Après ce séminaire, les participants seront en mesure de :

- Décrire la nature et la présentation du TOC
- Appliquer les méthodes d'excellence pour l'évaluation du TOC
- Décrire la théorie qui est à la base de la TCC/EPR pour le TOC
- Offrir une psychoéducation concernant le traitement du TOC par la TCC/EPR
- Appliquer les concepts cliniques dans le travail avec les adultes et les enfants
- Utiliser la TCC/EPR
- Développer des hiérarchies EPR individualisées pour les patients atteints de TOC
- Mettre en œuvre efficacement les exercices d'exposition et de prévention de la réponse - EPR (à la fois par des expositions in vivo et des expositions virtuelles et imaginaires)
- Intégrer les membres de la famille dans le traitement-Traiter tout comportement familial inadapté, éduquer les membres de la famille sur la meilleure façon de soutenir leur proche atteint de TOC
- Dépanner/traiter les défis/surmonter les écueils qui se présentent dans le traitement EPR
- Modifier si nécessaire les programmes de traitement pour faire face aux présentations cliniques courantes
- Comprendre le rôle des médicaments dans le traitement du TOC
- Incorporer des stratégies de prévention des rechutes pour aider le patient à maintenir ses progrès

24 thérapeutes sont en formation, suivi/e/s par 5 formateur/trice/s. La formation n'étant pas terminée, nous n'avons pas encore de retours de la part des participants, mais leurs impressions après les journées en présentiel du mois de septembre ont été extrêmement positives. Dans le cadre d'un contrôle de qualité, les fondateurs de vivaMente participent souvent aux sessions de consultation à distance en petits groupes.

Au 30 septembre 2025, la Fondation avait levé un montant de CHF 140'000, grâce au soutien des entités suivantes :

- Fondation Hans Wilsdorf : CHF 10'000
- État de Genève, Département de la santé et des mobilités (DSM) : CHF 50'000
- Fondation TEAMCO Suisse : CHF 80'000

À ce jour, la Fondation vivaMente a finalisé la levée de fonds pour la phase pilote, notamment avec des demandes auprès des entités suivantes :

- Fondation Groupe Mutuel : CHF 50'000
- État de Genève, Département de la santé et des mobilités (DSM) : CHF 100'000
- Loterie Romande : CHF 100'000
- Fondation Hans Wilsdorf : CHF 170'000

La Fondation Hans Wilsdorf nous a octroyé un soutien financier de CHF 50'000, tandis que la Fondation Groupe Mutuel a refusé de soutenir le projet pilote. Une demande de soutien financier sera soumise à Promotion Santé Suisse courant 2026.

La Fondation vivaMente souhaite boucler le budget pour le projet pilote pour fin avril 2026, le programme pilote en collaboration avec le CCEAF de Genève étant prévu pour juillet-août 2026. Cette démarche complèterait idéalement la troisième phase du projet global concernant la prise en charge du TOC et permettrait à la Fondation vivaMente de présenter la méthode et son efficacité aux acteurs du système sanitaire suisse, dans le but d'en négocier la reconnaissance auprès des assurances maladie/assurances sociales.

La Fondation vivaMente n'a pas octroyé de dons en faveur d'autres institutions durant l'année 2025.

Au mois d'avril 2025, la Fondation vivaMente a établi un premier contact avec prio.swiss, l'association des assureurs maladie suisses. Le projet de la Fondation a été présenté à M. Marco Romano, directeur adjoint de prio.swiss, responsable politique de la santé et des affaires publiques. M. Romano a été très impressionné par le travail de la Fondation et considère la formule « hôpital de jour » extrêmement appropriée et intéressante pour le système de santé.